

LES RENCONTRES DU PRS « LA SANTÉ, UN ENJEU POUR TOUTES LES POLITIQUES ? »

EIS de Monplaisir

2/02/2017

Direction Santé Publique

86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél. : 0241054419
www.angers.fr • Nathalie.garnier@ville.angers.fr

angers.fr

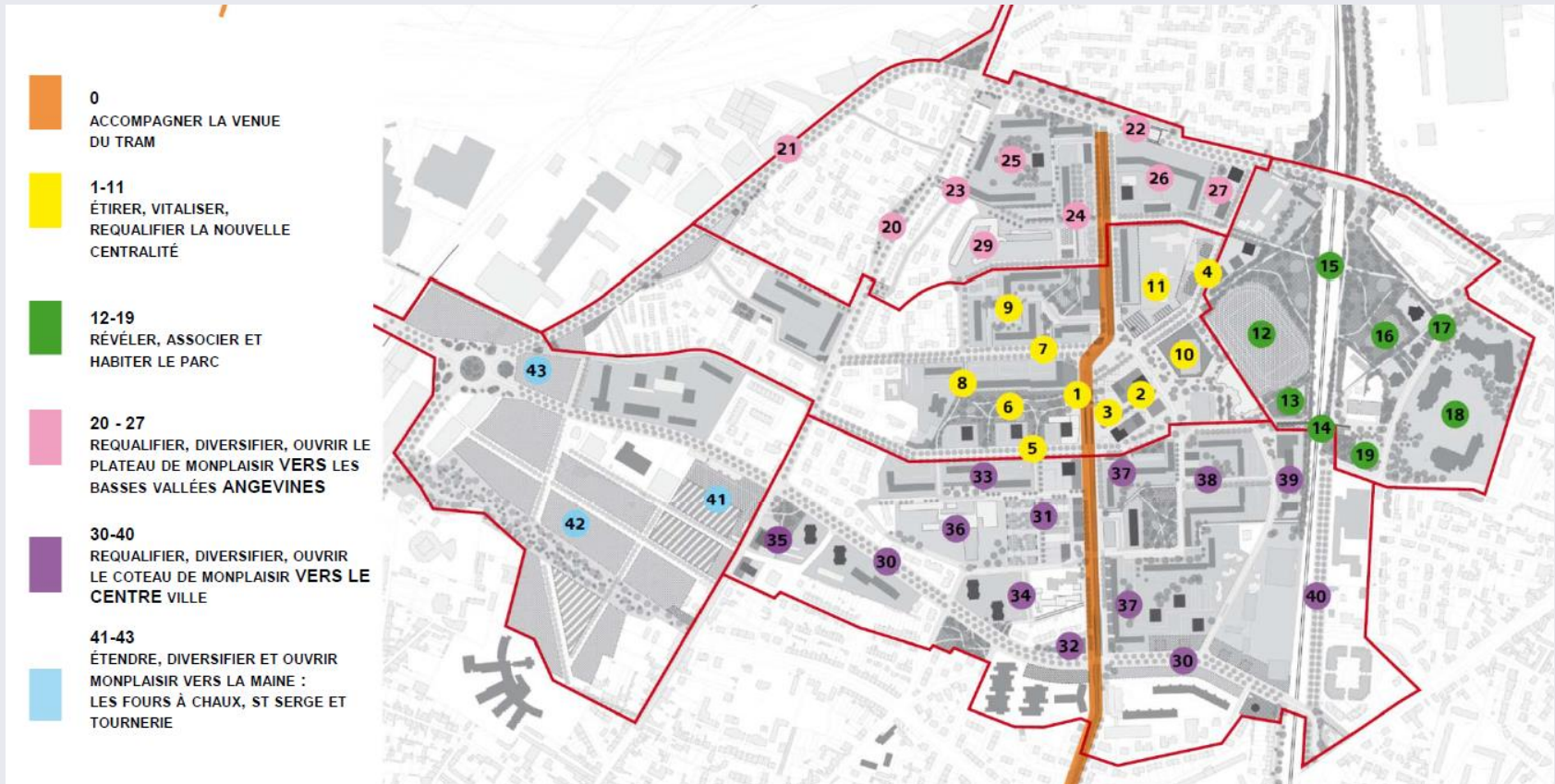


LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONPLAISIR

Il a pour vocation une transformation en profondeur du quartier symbolisé notamment par:

- la mise en place d'une **nouvelle desserte par le tramway**
- la création de **nouvelles continuités EST-OUEST** pour désenclaver le quartier autour de la voie ferrée et le développement de nouvelles liaisons douces.
- Il concerne un secteur composé de **10 600 habitants** avec 60% de logements sociaux.
Au-delà de l'arrivée du Tram, une forte restructuration de l'habitat est prévue à Monplaisir : **326 logements seront détruits, 2300 réhabilités et 510 construits.**

6 SECTEURS CONCERNÉS PAR LE PRU



→ LA POPULATION EST JEUNE AVEC UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION ÂGÉE

(INSEE 2012)

- **10 464 habitants** soit 7 % de la population d'Angers
- 30 % d'habitants de moins de 20 ans / 24 % à Angers
- 8 % de personnes âgées de plus de 75 ans / 9 % à Angers

COHÉSION SOCIALE

→ UN QUARTIER TRÈS FAMILIAL

- **4 564 ménages** – 37 % de familles avec enfants / 23 % à Angers
- **315 places d'accueil petite enfance** - 58 % de taux de couverture/ 60 % à Angers

→ DES NIVEAUX DE VIE INFÉRIEURS À LA MOYENNE DE LA VILLE

- **1 246 € de revenu médian mensuel/1 584 € à Angers**
- **34,1 % des ménages sous le seuil de pauvreté/19,6 % à Angers**

→ DES EFFECTIFS SCOLAIRES NOMBREUX CONCENTRÉS SUR QUELQUES ÉCOLES

- **1 405 élèves en écoles publiques**
- 4 groupes scolaires publics, 2 collèges publics, 1 lycée professionnel public, 1 lycée d'enseignement général public.

HABITAT ET CADRE DE VIE

→ DES ESPACES VERTS À VALORISER

- 489 185 m² d'espaces verts publics

→ L'HABITAT DOMINÉ PAR LE PARC SOCIAL ET LE LOGEMENT COLLECTIF EN COEUR DE QUARTIER

- 4 564 résidences principales
- 60 % de locataires dans le parc social – 2 743 logements / 29 % à Angers
- 12 % de locataires dans le parc privé – 537 logements / 38 % à Angers
- 27 % sont propriétaires – 1 230 logements / 32 % à Angers
- Les équipements publics et commerces sont nombreux en cœur de quartier:
 - 2 pôles commerciaux en proximité
 - 1 centre commercial aux abords
 - 1 marché de plein air très attractif le mercredi et le dimanche.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

→ L'EMPLOI EN BORDURE DE QUARTIER

- 288 établissements recensés en 2013
- 2 080 emplois salariés
- 3% des emplois de la ville

→ UNE SURREPRÉSENTATION DES OUVRIERS EMPLOYÉS

- **4 571 actifs de 15-64 ans – 71 % d'employés-ouvriers / 50 % pour Angers.**
- **1 518 demandeurs d'emploi Catégorie A – 33,2 % – Indice de chômage/ 18,4 % pour Angers**

EIS: PHASE 4

Phase 1

- Définition du périmètre
- Le trajet « ouest/est » : jardin Monplaisir / arrêt de tramway / Place de l'Europe / accès au parc de la Rousselière et résidence Kalouguine.
- Le trajet entre les groupes scolaires Paul Valéry et Voltaire vers la bibliothèque/maison pour tous.

Phase 2

- Cadrage des modalités

Phase 3

- Evaluation et analyse

Phase 4

- **Recommandations**

Phase 5

- Formation des acteurs locaux

SCHÉMA SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE DES IMPACTS

Aménagement du quartier

Parcs et espaces verts urbains

Mobilités douces: aménagements des rues /voies piétonnières/pistes cyclables

Abords des espaces et équipements publics

Déterminants de la santé

Activité physique

Capital social (cohésion sociale)

Environnements naturels /bruit

Aménagements urbains

Sécurité

Impacts sur la santé et la qualité de vie des habitants

Santé physique

Obésité
Maladies chroniques
Maladies respiratoires
Lutte contre la sédentarité

Santé mentale et psychosociale

Stress/isolement
Déresse psychologique
Lien social/sérénité

UNE DÉCLINAISON DES RECOMMANDATIONS À TRAVERS 5 AXES

1. Pour un développement des mobilités actives sur le quartier
2. Pour une diversité d'espaces favorisant le lien social et l'activité physique
3. Pour une amélioration de l'environnement, l'accès des équipements publics
4. Pour un usage apaisé des espaces publics
5. Pour un projet participatif et favorisant la cohésion sociale